

Communiqué de presse

Sortie du premier rapport social cantonal

Caritas Neuchâtel salue la sortie du premier rapport social cantonal. La pauvreté y est abordée sans détour et sans tabou. Avec ce rapport, le canton de Neuchâtel dispose désormais de données claires et transparentes qui pourront être mises au service de l'analyse et de la lutte contre la pauvreté dans le canton.

En 2010, Caritas a lancé la décennie de lutte contre la pauvreté (2010-2020) en Suisse au travers d'un projet global nommé "Réduire la pauvreté de moitié". La même année, le Conseil fédéral publiait la "Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté" et invitait les cantons, les communes et les organisations non-gouvernementales à s'organiser pour lutter contre ce phénomène trop longtemps sous-estimé dans notre pays.

Parmi les 4 revendications principales formulées en 2010 par Caritas à l'égard du monde politique figure l'importance d'identifier la pauvreté et de la documenter. Caritas invitait les cantons à rendre des rapports annuels consacrés à la pauvreté, réponse apportée aujourd'hui par le canton de Neuchâtel. À ce jour, 9 cantons disposent d'un tel rapport.

Le rapport social neuchâtelois évoque une situation cantonale préoccupante avec **un taux de risque de pauvreté cantonal de 11,5 %, soit plus d'une personne sur dix**. On y constate que les familles monoparentales sont particulièrement touchées, tout comme les personnes de plus de 65 ans vivant seules. Les taux de risque de pauvreté par classe d'âge ainsi que celui par pays d'origine sont des indications intéressantes. Le rapport fait allusion aux parcours de vie et aux phases de transition délicates, à l'exemple des jeunes qui doivent trouver une solution de formation à la sortie de l'école obligatoire, méthodologie appliquée depuis quelques années par Caritas.

Le monde politique est toujours plus enclin à jeter un regard objectif sur la pauvreté en Suisse. Pourtant, il faut rappeler que notre pays n'est toujours pas en mesure de compter le nombre exact de personnes touchées par la pauvreté sur son territoire, les chiffres évoqués n'étant que des estimations.

Soulignons également que :

- Les chiffres des working poor sont mal connus alors que ces derniers sont nombreux à vivre dans notre pays avec un revenu salarié très bas.
- Nombre de personnes refusent de recourir à une aide sociale à laquelle elles auraient droit, c'est ce qu'on appelle la pauvreté cachée.
- Les risques de pauvreté sont très différents selon le canton de domicile, chacun possédant son propre dispositif social, avec des différences de protections importantes d'une région à l'autre.

Le rapport social neuchâtelois constitue une bonne base pour lutter contre la pauvreté dans le canton de Neuchâtel et nous saluons le travail réalisé. Il faut espérer que le prochain rapport cantonal 2017 proposera des mesures concrètes d'amélioration du quotidien des personnes les plus précarisées de notre canton.

Pour plus d'informations

Hubert Péquignot, directeur, 079 773 73 45, Hubert.Pequignot@ne.ch

Sébastien Winkler, chargé de communication, 079 286 53 04, sebastien.winkler@ne.ch

www.caritas-neuchatel.ch